

# CLUB de TIR du FORT la CHAUX

## *Critérium « fil rouge »*

Un critérium interne, permettant d'animer la vie du club, est mis en place au sein de notre association pour la saison 2024/2025. Ce critérium va également permettre aux adhérents d'appréhender de façon ludique et en quasi-autonomie la compétition.

Ce critérium, qui se déroulera sur toute la saison sportive dans le respect des règlements I.S.S.F. se composera de trois disciplines, sans obligation de les effectuer les trois :

- la discipline « 10 mètres pistolet »
- la discipline « 25 mètres arme de poing »
- deux disciplines « 50 mètres arme d'épaule »

Les consommables sont à la charge du tireur, et le critérium peut être réalisé avec les armes personnelles et/ou les armes mises à disposition par l'association.

Les cibles utilisées auront les numéros qui se suivent. Les cibles seront remises dans la caisse au local du permanent et supporteront le nom et le prénom du tireur, ainsi que la date.

Pour être classé, le tireur devra impérativement avoir effectué TROIS (3) tirs minimum dans une discipline.

Il vous faudra également gérer vos performances puisque vous ne pourrez tirer plus de HUIT (8) fois par discipline.

## **DISCIPLINE « 10 mètres pistolet »**

- moyenne des trois meilleurs résultats
- essais illimités en début de match
- match en 30 plombs
- trois coups par cibles
- tir à une main
- à 10 m. avec un pistolet à air comprimé sur cible Pistolet 10 mètres

## **DISCIPLINE « 25 mètres arme de poing »**

- moyenne des trois meilleurs résultats
- essais illimités en début de match (cible autre que celle de match)
- match en 30 cartouches
- tir à une ou deux mains
- à 25 m. avec une arme de poing à visée ouverte sur cible C.50

## **DISCIPLINE « 50 mètres arme d'épaule à visée ouverte»**

- moyenne des trois meilleurs résultats
- essai illimités en début de match (cible autre que celle de match)
- match en 15 cartouches
- position de tir « debout » sans appui
- utilisation d'une arme d'épaule quelque soit le calibre, visée ouverte (ni lunette, ni scope, ni laser, ...)
- utilisation du pas de tir 50 mètres tous calibres
- tir sur cible d'ordonnance réduite

## **DISCIPLINE « 50 mètres arme d'épaule à visée optique»**

- moyenne des trois meilleurs résultats
- essai illimités en début de match (cible autre que celle de match)
- match en 15 cartouches
- position de tir « libre » avec ou sans appui (debout, couché, genou avec ou sans bipied, avec ou sans sac d'appui, ...)
- utilisation d'une arme d'épaule de calibre 22 LR avec visée optique (lunette, scope, ...)
- utilisation du pas de tir 50 mètres 22 LR
- tir sur cibles 10 mètres Carabine – 01 coup par cible